



# Rapport d'activité 2012



GRUPE



Caisse  
des Dépôts

# SOMMAIRE

- 1 **Editorial**
- 2 **Conseil d'administration**
- 3 **Les actions en 2012**
- 4 **Les ressources**
- 7 **La communication**
- 8 **Les projets financés**
- 10 **Santé**
- 20 **Education**
- 32 **Economie locale**

Chers adhérentes et adhérents,

Grace à votre générosité, notre association a pu financer quatorze nouveaux projets de développement solidaire à travers le monde : aménagement d'une école en Haïti, création d'un centre de néonatalogie au Cameroun, accès à l'eau potable pour 168 familles du Nicaragua, voici trois des projets auxquels vous avez contribué en 2012.

Au total ce sont plus de 168 000 euros qui ont permis d'apporter un soutien décisif aux populations les plus démunies.

2012 aura été une année intense pour CDC Développement solidaire, le bureau et le conseil d'administration, avec l'appui de nos délégués, ont multiplié les manifestations permettant de collecter davantage de ressources. Ces événements ont été également l'occasion de mieux faire connaître notre association auprès des collaborateurs du groupe, et de les inciter à nous rejoindre. Parmi celle-ci, la mise en place de nouvelles actions telle que Noël Solidaire a remporté un grand succès. Toutes ces actions seraient impossibles sans l'enthousiasme constant de ses bénévoles !

2012 a également été l'année du changement de dénomination pour notre association : CDC tiers monde a laissé place à CDC Développement solidaire, marquant ainsi notre volonté de moderniser l'image de notre association et de mieux valoriser son action.

Mesdames et messieurs, chers adhérents et délégués, au nom du conseil d'administration, je vous remercie donc très chaleureusement. Votre appui est essentiel pour inscrire notre action dans la durée. Pensez à parler de votre association et de son utilité auprès de vos proches et de vos collègues, c'est en devenant plus nombreux que tous ensemble nous pourrons soutenir de nombreux projets au plus près des besoins des populations et donner corps au mot « solidarité ».

**Nathalie Tubiana**

# La vie sociale

L'assemblée générale de l'association se réunit chaque année pour approuver le rapport financier et le rapport moral et débattre du programme d'actions.

L'association est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont élus par l'assemblée générale ; il s'est réuni 4 fois durant l'année.

## **Le conseil d'administration au 27/06/2013**

### **Présidente**

Nathalie Tubiana (*Caisse des Dépôts – DFE*)

### **Vice-présidente**

Sabine Delefosse (*Caisse des Dépôts - DFE*)

### **Trésorière**

Annick Ferre (*Caisse des Dépôts - DDTR*)

### **Secrétaire**

Hanh Mai (*BPI France*)

### **Président du comité des projets**

Alain Jollet (*retraité Groupe*)

### **Autres administrateurs**

Brigitte de la Houssaye (*Caisse des Dépôts – DRIF*)

Françoise Detolle-Boulard (*retraîtée Groupe*)

Cyrille Fougeron (*Caisse des Dépôts – DSB*)

Sandra Picard-Rame (*Compagnie des Alpes*)

Françoise Tauzinat (*CDC – DFE*)

Le bureau mis en place en 2011 pour renforcer les capacités de mobilisation et donc de réactivité de l'association en partageant plus efficacement les responsabilités, s'est réuni 6 fois durant l'année. Il met en œuvre les décisions du conseil d'administration et participe à l'administration de l'association.

## **Le bureau au 27/06/2013**

### **Présidente**

Nathalie Tubiana (*Caisse des Dépôts – DFE*)

### **Vice-présidente**

Sabine Delefosse (*Caisse des Dépôts - DFE*)

### **Trésorière**

Annick Ferre (*Caisse des Dépôts - DDTR*)

### **Secrétaire**

Hanh Mai (*BPI France*)

# Les actions en 2012

## CHOIX DES PROJETS

Constitué de 6 membres adhérents de CDC Développement solidaire, le comité a examiné les **30 projets** reçus. Chaque dossier a été étudié par 3 personnes, le président et 2 participants. Au cours de 7 séances, les projets ont été présentés à tous les membres pour être, après concertation, retenus ou refusés.

Les choix du comité ont été soumis à la validation du conseil d'administration.

Après examen des dossiers adressés par les associations, le conseil d'administration a retenu, pour 2012, **14 projets pour un montant de 168 200 €** auxquels se sont ajoutés 5 000 € de provisions au titre du financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire.

Cet engagement financier est supérieur aux recettes escomptées dans le budget proposé à l'assemblée générale et approuvé par celle-ci ; il traduit un engagement plein et entier de l'association dès lors qu'elle dispose de réserves importantes dues à une gestion particulièrement prudente.

A fin mai, l'ensemble des projets progresse favorablement et conformément aux engagements des associations partenaires. Les populations locales pourront bénéficier prochainement des installations financées par CDC Développement solidaire.

Rappelons par ailleurs que plus de 220 projets ont été financés à ce jour.

## Financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire

Le COSOG a pris différentes initiatives pour favoriser les voyages respectant la culture de l'autre et ne creusant pas les inégalités Nord-Sud.

En 2012, **deux voyages de tourisme solidaire** ont été organisés à Cuba et en Inde ; les 24 personnes qui ont participé à ces voyages ont versé chacune une contribution solidaire de 75 € et la somme totale, d'un montant de 1 500 €, a été doublée par CDC Développement solidaire.

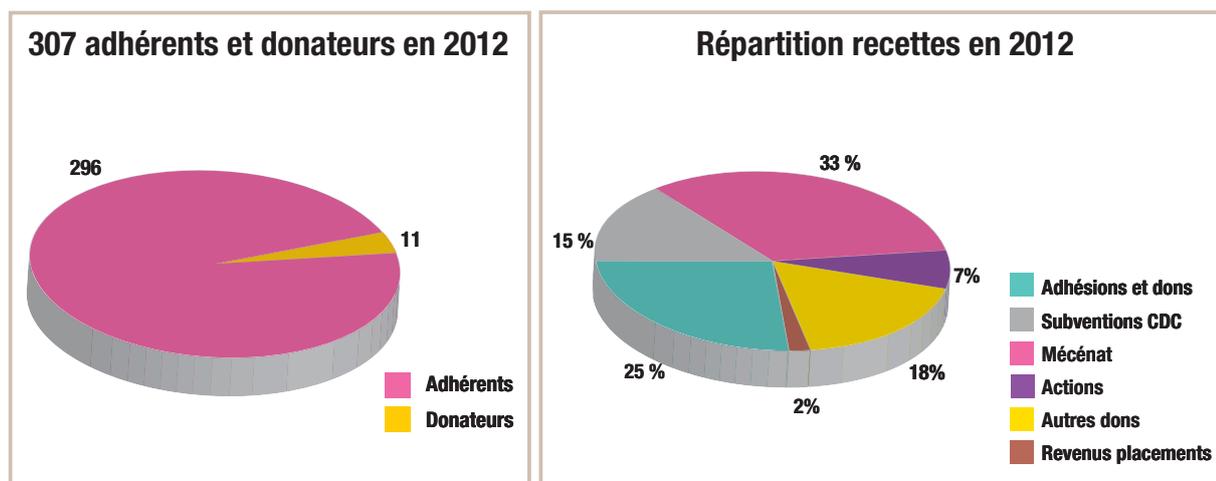
Suite à ces voyages, deux nouveaux projets ont été sélectionnés :

- à Cuba avec **Vision du Monde** : avec les voyageurs, CDC Développement solidaire apporte son soutien à la communauté de Taguasco, en finançant l'achat d'un moulin à sésame et la construction d'un local pour un montant de 1 800 €.
- en Inde avec **Tamadi** : avec les voyageurs, CDC Développement solidaire finance la réhabilitation de l'amélioration de l'habitat de 15 familles indiennes dans 5 villages du Nord de l'Inde pour un montant de 1 800 €.

# Les ressources

## LES ADHÉSIONS ET LES DONS DIVERS

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels. En 2012, **307 adhérents et donateurs** ont contribué aux ressources de l'association.



## LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

La convention, qui définit les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC Développement solidaire afin de contribuer à l'accomplissement de son objet, a été renouvelée en 2012.

### Engagements de la Caisse des Dépôts

- subvention annuelle : son montant est égal au montant des cotisations et des dons reçus des personnels du Groupe versés au titre de l'exercice précédent. Ce montant ne peut pas excéder 25 000 €.
- opérations de collectes : elles peuvent être organisées par des services de la Caisse des Dépôts et de ses filiales, auprès des personnels qui versent un don en échange de la remise de places de spectacles, livres, mobiliers réformés... L'ensemble des

chèques reçus par ces services, établis à l'ordre de CDC Développement solidaire, est remis à l'association.

- mise à disposition de moyens de fonctionnement : afin de permettre à CDC Développement solidaire d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à sa disposition divers moyens de fonctionnements listés dans l'annexe de la convention.

Les engagements de la Caisse des Dépôts sont subordonnés au respect par CDC Développement solidaire des obligations ci-après définies.

## Obligations de CDC Développement solidaire

CDC Développement solidaire s'engage à remettre à la Caisse des Dépôts :

- une déclaration faisant apparaître le montant global des cotisations des membres perçues au titre de l'exercice précédent ;
- son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée l'exercice précédent et son rapport moral ;
- les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes relatifs au dernier exercice clos ;
- le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus, pour financement, par l'assemblée générale.

## LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Chaque année, le département Mécénat de la Caisse des Dépôts sur Paris, Angers et Bordeaux apporte un très grand soutien à CDC Développement solidaire en remettant aux collaborateurs du Groupe des places de spectacles en échange d'un don versé au profit de l'association. L'ensemble de ces dons représente, en 2012, 33 % des ressources de CDC Développement solidaire.

Présents à toutes les distributions, les bénévoles de l'association ont participé à la remise des **5 400 places** de spectacles proposées sur les différentes implantations.

## PARTENARIAT AVEC L'AGR

Sur la base d'un partenariat AGR/CDC Développement solidaire :

- **Un Noël solidaire, le 13 décembre** : à l'occasion du repas de Noël, CDC Développement solidaire a proposé aux collaborateurs du groupe Caisse des Dépôts de contribuer au financement d'un projet de développement en Haïti en faisant un don de 1 € (ou plus). Matérialisé par des jetons remis à leur passage en caisse, l'ensemble des dons reversé par l'AGR a été de **5 112 €**.
- La vente aux convives **d'un produit partage** « le jus d'orange Max Havelaar », disponible toute l'année en cafétéria, génère un bénéfice reversé à CDC Développement solidaire pour contribuer au financement d'un projet de développement en Haïti. La subvention en 2012 était de **1 752 €**.

Ces deux opérations, qui ont permis de récolter **6 864 €**, contribueront au financement d'un **moulin à riz et à mil et à la construction d'un local en Haïti** par l'association Désir d'Haïti (montant du projet : 8 500 €).

# Les ressources

## INITIATIVES DIVERSES

### Les actions des délégués

Le réseau des délégués récemment mis en place a pris en charge l'organisation de différentes manifestations :

- **le 12 avril, un café-débat à la DRIF**, à l'initiative de Brigitte de la Houssaye, déléguée DRIF, a été dédié à la présentation de CDC Développement solidaire et Le Sipar, une association partenaire, est venue présenter son action au Cambodge. Le café-débat s'est achevé par une vente de tee-shirt au logo de l'association qui a rapporté **85 €**.

- **le 12 juin, un café-débat à la DFE**, à l'initiative de Sabine Delefosse, déléguée DFE, a été dédié à la présentation de CDC Développement solidaire et SOS Enfants, une association partenaire, est venue présenter son action en Haïti.

A cette occasion, une « braderie solidaire » a été organisée au profit de CDC Développement solidaire. La vente d'articles donnés par la communication de la DFE, a rapporté **1 463 €**.

- **le 13 septembre**, à l'initiative de Catherine Schulz, déléguée Direction des Retraites Angers, une nouvelle **vente d'articles** donnés par la communication de la DFE, a été organisée au profit de l'association. Elle a rapporté **867 €**.

**Par ailleurs, 40 bénévoles se sont mobilisés pour la réussite d'autres collectes :**

- **la vente de cartables, pochettes et trousse par la direction de la communication Groupe (Paris)** : une collection née de la récupération des bâches des travaux du hall du 56, rue de Lille à Paris a été vendue au profit de CDC Développement solidaire. Ces ventes à Angers, Bordeaux et Paris ont permis de recueillir **3 786 €**.

- **les ventes de matériels obsolètes** (ordinateurs) par CNP Assurances à ses collaborateurs ont rapporté **9 267,20 €**.

- **Les ventes de mobiliers obsolètes par la direction des achats, immobilier et logistique** (équipe dédiée aux directions régionales) aux collaborateurs de la Direction régionale Aquitaine, de la Direction régionale Alsace et de la Direction régionale Auvergne ont rapporté **12 385 €**.

- **4 ventes de chocolat, de brioches et de divers produits issus du commerce équitable** ont permis de recueillir à Angers **1 620 €**.

# La communication de l'association

## CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Ce changement a nécessité, en collaboration avec la direction juridique et la direction de la communication :

- la validation du nouveau nom,
- le dépôt de la marque,
- le dépôt de la marque semi-figurative,
- l'acquisition du nom de domaine Internet,
- la création d'une nouvelle adresse de contact,
- la création d'un logotype et l'élaboration d'une charte d'identité visuelle pour :
  - la papeterie électronique (lettre, note, mails),
  - les documents offset (carte de correspondance, enveloppes),
  - les documents de communication (lettre électronique, rapport d'activité, affiche institutionnelle ...),
  - le contenu du site Internet.

## LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **les brèves** : la lettre électronique d'actualité a été adressée chaque mois à plus de 600 adhérents et sympathisants.
- **le site Internet** : le panorama des réalisations a été actualisé après l'assemblée générale et de nouveaux articles, illustrés de photos, sont venus enrichir la rubrique « actualités ».
- **la plaquette des projets** : rédigée après l'assemblée générale, résume l'ensemble des projets qui sont soutenus dans l'année par l'association. En 2012, le document, sous la forme d'un livret, a été communiqué au mois de juin au Mécénat, pour un envoi à tous les collaborateurs du Groupe en Ile de France.
- **Le rapport annuel 2011** : à la suite de l'assemblée générale et sur la base des documents qu'elle avait approuvés, l'association a édité son rapport annuel complété par 6 des projets soutenus dans le cadre de la mobilisation pour Haïti ainsi que par le projet soutenu dans le cadre de la mobilisation pour le Japon. Ce document a été diffusé à plus de 3 600 exemplaires.
- **Relais sur les supports fédéraux de communication interne** : les actualités de l'association ont été relayées sur CDMédia, CDSCOPE et les intranets de différentes entités du Groupe.

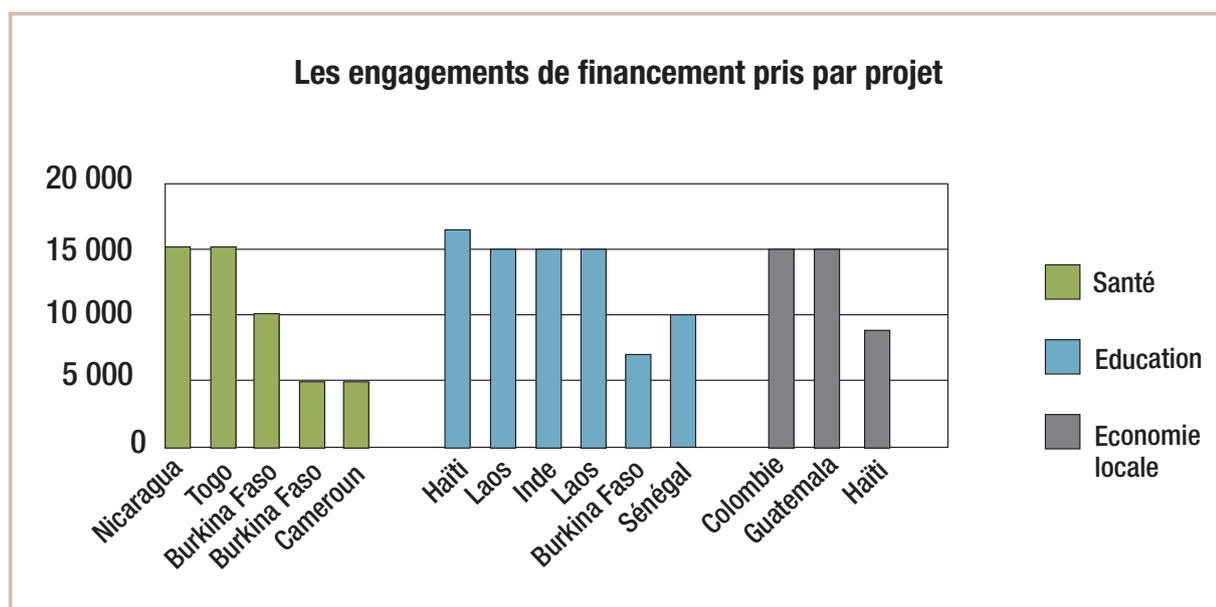
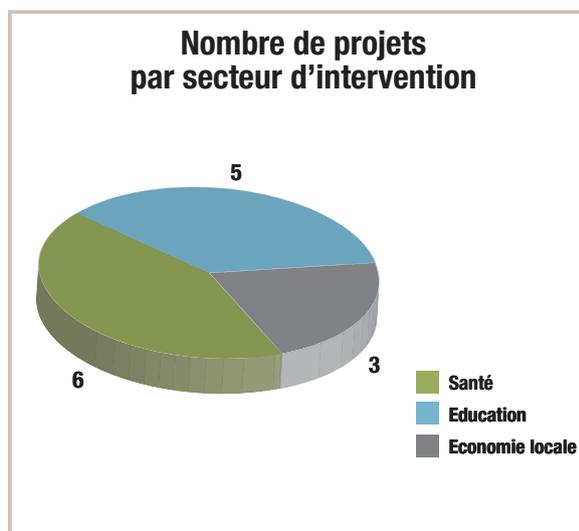
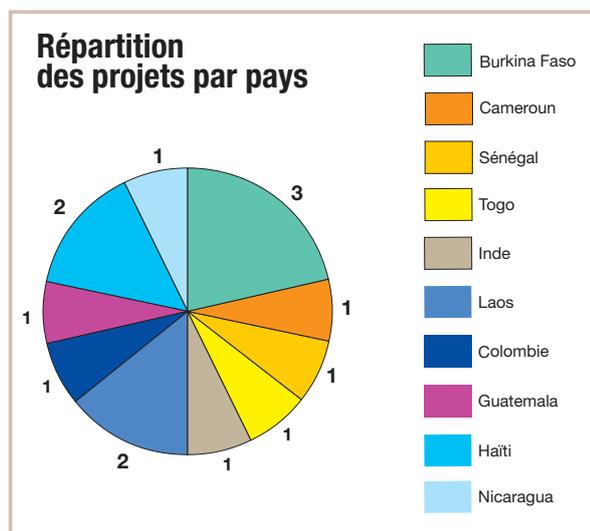
# Les projets financés par l'association

14 projets ont donc été soutenus en 2012

## La signature de conventions avec les opérateurs

Pour chaque projet, une convention a été signée avec l'association opératrice ; elle fixe les engagements et les modalités de partenariat.

Partie intégrante de la convention, un petit nombre d'indicateurs de suivi sont conjointement choisis afin de réaliser une évaluation du projet. Le choix de ces indicateurs nécessite de nombreux échanges avec les associations :



# Les projets financés par l'association

## Conditions d'éligibilité des projets

- l'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités,
- les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions du développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social ; utilisation de matériaux et/ou du savoir faire local...).
- l'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.

## Les modalités de financement

- Le montant maximum de la contribution de l'association est fixé à 20 000 €.
  - L'opérateur doit assurer un autofinancement de son projet à hauteur de 15 %.
  - Le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.
  - Les modalités de versement, précisées dans une convention, sont généralement :
    - 50 % au démarrage des travaux,
    - 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages...),
    - 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de suivi et d'évaluation du projet.
- Des modalités particulières sont adoptées pour les projets dont le montant est inférieur ou égal à 5 000 € :
- 90 % au démarrage des travaux,
  - 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'éléments significatifs permettant de vérifier la réalisation du projet (factures, photos, témoignages...) et d'indicateurs de suivi et d'évaluation du projet.



## Nicaragua

# Accès à l'eau potable pour 168 familles

**Lieu :** municipalité de Bluefields sur la côte Est du Nicaragua

**Contexte :** Deuxième pays d'Amérique Centrale en termes de superficie, le Nicaragua compte une population de 5,5 millions d'habitants. La communauté de Bluefields (55 000 personnes) est située à 475 km de Managua, la capitale du Nicaragua. Aucune route ne relie la ville au reste du pays et c'est par le fleuve qu'on atteint Bluefields, ou par un petit avion de ligne.

L'absence d'accès à l'eau potable est un des problèmes les plus préoccupants auquel font face les pays en voie de développement. A Bluefields, les habitants utilisent l'eau qu'ils recueillent de puits rustiques, creusés à la main derrière leur maison. Faute de moyens pour équiper correctement ces puits, ils se servent, pour tirer de l'eau, d'un seau et d'une corde sales. L'eau est, de plus, facilement contaminée par des débris, les animaux, les écoulements de la ville.

Après la sélection des 168 familles bénéficiaires (soit près de 840 personnes), sur des critères socio-économiques, effectuée en concertation avec la mairie et les comités de quartier, le projet prévoit :

- l'installation dans chaque foyer d'un filtre à eau biosable ; les filtres « Biosand » sont d'une conception simple : ils reposent sur un processus mécanique de filtrage lent, à l'aide de sable et de graviers,
- le forage de 42 puits « Baptiste » ; technique la plus adaptée au sous-sol de Bluefields et la moins coûteuse : forage de puits fins de 3 centimètres de diamètre et profond de 10 à 30 mètres,
- la participation de tous les bénéficiaires à 6 ateliers de formation aux meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement.

### Objectifs :

- diminuer le nombre d'infections bactériennes liées à la consommation d'eau contaminée.

### Nature de l'investissement :

- achat de 168 filtres à eau biosable et achat de kits d'hygiène et sensibilisation à l'hygiène,
- achat d'une machine de forage et forage de 42 puits « Baptiste ».

**Financement accordé :** 15 000 € sur un budget de 47 481,32 €

**Association partenaire :** *blueEnergy France*



## Bilan au 31 mai 2013

Depuis le début de la réalisation du projet en septembre 2012, blueEnergy a construit 64 filtres à eau biosables dont 21 ont été installés chez les habitants, a foré 2 puits baptistes et a formé 13 promoteurs de santé.

Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013, 43 nouveaux filtres seront installés et 14 puits supplémentaires seront forés.



Togo

# Amélioration de la prise en charge de femmes séropositives et de leurs enfants

**Lieu :** Région des Plateaux au sud du Togo

**Contexte :** Au Togo, selon le rapport ONUSIDA 2010, plus de 120 000 personnes vivent avec le VIH dont 67 000 femmes et 11 000 enfants (de 0 à 14 ans). AlterSanté travaille au Togo depuis fin 2006. Une équipe franco-togolaise est basée dans la Région des Plateaux, la plus vaste géographiquement du pays et la 3<sup>ème</sup> en termes de population (1,4 million d'habitants).

En 2012, AlterSanté a prévu de :

- réhabiliter et équiper les salles d'accouchement des centres de santé d'Anié, Noépé et Temedja : carrelage des sols et des murs, pose de portes pour permettre plus d'intimité, achat d'une deuxième table d'accouchement.
- construire de nouvelles toilettes au centre de Temedja, actuellement dans un état déplorable.
- de fournir un spectrophotomètre au centre d'Anié pour le bilan biologique et le suivi des femmes.
- de fournir des stérilisateur aux centres de santé de Danyi, d'Agou-Gare et de Gleï pour réduire les risques de contamination.
- de distribuer des kits nutritionnels aux femmes séropositives les plus démunies.
- de mettre en place des activités culinaires à la Maison des enfants de Kpalimé, pour renforcer l'éducation alimentaire des femmes séropositives.

## Objectifs :

- améliorer les conditions d'accouchement des femmes,
- améliorer les conditions d'accueil pour les tests de dépistage,
- améliorer le suivi médical chez les femmes enceintes séropositives et leurs enfants,
- assurer un soutien nutritionnel des femmes enceintes et de leur bébé.

## Nature de l'investissement :

- réhabilitation de salles d'accouchement,
- achat de matériel médical de laboratoire,
- achat de kits nutritionnels.

**Financement accordé :** 15 000 € sur un budget de 41 788 €

**Association partenaire :** *AlterSanté*



## Bilan au 30 mai 2013

Dès 2012 :

- le confort et la confidentialité des accouchements ont été améliorés avec la réhabilitation de la salle d'accouchement de l'hôpital d'Agbonou et celle de l'Unité de Santé Publique de Kpoganzi, ainsi qu'avec l'achat de kits d'accouchement et de césarienne pour les maternités d'Adéta et d'Agbatti ;
- les analyses médicales ont été améliorées avec l'achat d'un spectromètre pour l'hôpital de Danyi et d'un autoclave pour l'hôpital d'Agou ;
- un soutien nutritionnel des femmes enceintes et de leur bébé a été mis en place avec l'achat de kits alimentaires distribués aux femmes les plus défavorisées et l'achat de lait en poudre et de farine enrichie pour les bébés.



# Accès à l'eau potable dans 19 villages

**Lieu :** commune d'Aribinda au nord du Burkina Faso

**Contexte :** La commune d'Aribinda est composée de 43 villages et compte environ 98 000 habitants. Le réseau hydrographique est constitué par des rivières saisonnières et des petites mares dont certaines abritent des retenues d'eau.

L'approvisionnement en eau potable de la commune est essentiellement assuré grâce à un ensemble de forages, de puits modernes (forage équipé d'une pompe) et d'adductions d'eau potable simplifiées. La commune dispose au total de 238 points d'eau, dont 20 % des forages ne sont pas fonctionnels. La couverture en eau potable de la population est insuffisante : un PEM (Point d'Eau Moderne) fonctionne pour 483 personnes alors que la norme nationale est d'un PEM pour 300 personnes.

Le projet s'inscrit dans le Plan Communal de Développement de la Commune d'Aribinda ; le Maire d'Aribinda a fourni la liste des 19 villages bénéficiaires de la réhabilitation des 21 forages prévus. Celle-ci évitera aux populations d'une part de longs parcours pour s'approvisionner en eau potable et d'autre part d'interminables attentes aux points d'eau. Le projet prévoit également la mise à niveau, si nécessaire, des 6 réparateurs chargés de la maintenance et un stock de pièces détachées. Une formation à la gestion de l'eau et la sensibilisation à l'hygiène seront systématiquement assurées dans chacun des villages.

### Objectifs :

- améliorer l'accès à l'eau potable dans 19 villages (plus de 40 000 personnes),
- sensibiliser à l'hygiène,
- renforcer les compétences dans le domaine de la gestion de l'eau et de la pérennité des ouvrages (entretien, fonctionnement, maintenance).

### Nature de l'investissement :

- remise en état de 21 forages (pompes, panneaux, analyses bactériologique),
- formation à la maintenance et pièces détachées,
- formation à la gestion de l'eau et sensibilisation à l'hygiène.

**Financement accordé :** 10 000 € sur un budget de 136 322 €

**Association partenaire :** *Amitié Solidarité Savoie/Sahel*



## Bilan au 30 mai 2013

Les analyses d'eau effectuées lors de l'étude préliminaire, fin 2012, ont montré que plusieurs sites ne pouvaient pas être réhabilités, l'eau se révélant impropre à la consommation. Par ailleurs, d'autres sites étaient à sec ou avaient un débit d'eau insuffisant.

En conclusion, sur les 21 forages prévus, seuls 13 ouvrages seront réhabilités ; la profondeur des forages en cours de réhabilitation se situe pour la plupart entre 50 et 75 m.



# Construction d'un logement pour un infirmier

**Lieu :** village de Koulouho, commune de Founzan au sud-ouest du Burkina Faso

**Contexte :** La commune de Founzan se trouve à 20 km du principal axe routier du pays (Ouagadougou/Bobo-Dioulasso) et à 80km du Ghana. Dans une région relativement « riche », le département de Founzan produit plus de 3000 tonnes de coton par an, ce qui permet aux villageois de disposer de quelques revenus financiers. Le département a vu, ces dernières années, sa population augmenter rapidement avec l'arrivée de nombreux migrants. Le village de Koulouho est plus à l'est et accessible seulement par une piste et des sentiers ; il compte plus de 4 500 habitants.

Le Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) du village a été construit en 2006. Il couvre les besoins en soins de Koulouho et également de 3 autres villages (Pan, Lobouga et Didien), soit une population estimée à 13 000 habitants. Il est doté d'un Comité de Gestion qui coordonne les activités communautaires, contrôle et gère les rentrées de fonds.

La proximité du Centre de santé permet de satisfaire de nombreuses demandes de soins et les 3 infirmiers sont très sollicités. Actuellement, le Centre de santé ne peut loger que 2 infirmiers. Le troisième habite à plusieurs kilomètres, ce qui complique, en cas d'urgence, la rapidité des soins.

Le projet prévoit la construction d'un logement pour le troisième infirmier. Afin de garantir leur qualité, l'achat des matériaux se fera à Houndé, préfecture se trouvant à 100 km. La main d'œuvre sera confiée à un tâcheron qualifié.

### Objectifs :

- améliorer les services du Centre de Santé auprès de la population,
- améliorer les conditions de vie du personnel de soin.

### Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment qui comprend un salon/cuisine, 2 chambres des sanitaires et une terrasse.

**Financement accordé :** 5 000 € sur un budget de 7 295 €

**Association partenaire :** ARMANIOC



## Bilan au 30 avril 2012

La construction du logement pour le personnel de santé a commencé en septembre 2012.

La population s'est bien mobilisée pour fournir la main d'œuvre non spécialisée, le transport de l'eau et du sable. L'entrepreneur, originaire de la commune de Fouzan, a exécuté les travaux rapidement et le chantier s'est terminé en janvier 2013.

Les infirmiers bénéficient maintenant de logements suffisants et gratuits, ce qui les incitera à rester plus longtemps sur place avec leur famille.

Les villageois, qui ont participé financièrement au financement du logement à hauteur de 10 %, sont persuadés que la présence permanente près du dispensaire d'un 3ème infirmier va améliorer les soins d'urgence, en particulier les interventions de nuit.



## Création d'un centre de néonatalogie

**Contexte :** Dans le département du Ndé qui compte 190 000 habitants, il n'existe aucun centre de prise en charge du nouveau-né et du prématuré. L'hôpital de Bangwa est situé en pleine brousse, à 250 kms des principaux centres urbains Douala et Yaoundé. Il compte 350 lits et a un grand rayonnement dans la région et au-delà ; 285 femmes ont accouché à l'hôpital en 2010.

En 2010, L'association l'*APPEL* a initié un programme « Mère-Enfant » et, dans ce cadre, a entrepris d'importants travaux de rénovation des locaux pour améliorer le suivi de la grossesse, de l'accouchement et de l'accueil du nouveau-né : salle de travail pour les accouchements, salle de néo natalité pour les prématurés, salle d'accueil pour les femmes après la naissance.

Ces travaux terminés, le projet prévoit l'achat de matériels simples en évitant les matériels électroniques sophistiqués, difficiles à entretenir et à réparer localement :

- fourniture d'un Doppler obstétrical, d'un stéthoscope et d'un tensiomètre, d'un insufflateur pédiatrique, de blouses et de sabots pour le personnel.
- fourniture d'un plan et de matériaux pour la fabrication de 3 berceaux chauffants pour équiper la salle de néonatalogie. Ils seront fabriqués par le personnel de l'hôpital sur un modèle très largement utilisé dans d'autres pays.
- fourniture de 2 balances et de 2 toises pour suivre la progression pondérale de l'enfant. Dans le cadre du programme « Mère-Enfant », une consultation de PMI (Protection Maternelle et Infantile) assure le suivi global des enfants de 0 à 2 ans.

### Objectifs :

- améliorer la surveillance de l'accouchement et de l'accueil des nouveaux nés,
- améliorer la prise en charge de l'enfant de 0 à 2 ans.

### Nature de l'investissement :

- achat de matériels : Doppler, stéthoscope, tensiomètre, insufflateur, balances et toises,
- achat de blouses et de sabots,
- achat de matériaux de construction pour les berceaux,
- transport du matériel.

**Financement accordé :** 5 000 € sur un budget de 7 843 €

**Association partenaire :** L'*APPEL*



## Bilan au 30 mai 2013

Tout le matériel médical a été fourni à l'hôpital et les 3 berceaux chauffants, fabriqués par un ingénieur attaché à l'hôpital, équiperont maintenant la salle de néonatalogie.

En avril 2013, une mission de l'APPEL, composée de trois médecins membres de l'association, a permis de vérifier le bon état des matériels fournis et de dispenser une formation au personnel de la maternité aux règles de la néonatalogie et à l'utilisation du matériel.



## Aménagement d'une école

**Lieu :** quartier La Plaine – Fourgy à la périphérie de Port-au-Prince en Haïti

**Contexte :** Le groupe scolaire Saint-Alphonse (du préscolaire au lycée) comprend 2 écoles. La première, créée en 1982 avec le soutien de l'association SOS Enfants, se situe dans le bidonville de Cité Soleil, l'un des plus importants de Port-au-Prince. D'une extrême pauvreté, il regroupe environ 400 000 habitants. En 2004, Haïti, Port-au-Prince et tout particulièrement Cité Soleil où des bandes armées s'affrontaient ont connu de graves violences. De très nombreuses familles ont fui Cité Soleil pour se réfugier notamment dans la zone voisine, La Plaine Fourgy, un quartier plus calme.

Face à cette situation, pour scolariser les enfants déplacés, SOS Enfants a ouvert une nouvelle école dans les locaux d'un centre hospitalier abandonné de La Plaine Fourgy. Cette nouvelle école devait être provisoire et il n'y a pas eu de travaux d'aménagement ; les chambres ont alors servi de salles de classe. Le provisoire a duré et peu à peu d'autres familles sont venues inscrire leurs enfants. En 2010, la première classe de secondaire a été ouverte et chaque année une nouvelle classe devrait être créée pour couvrir le cycle complet du secondaire.

Moins touchée par le séisme de 2010, l'école de La Plaine Fourgy n'a connu que quelques travaux de sécurisation. Toutefois, pour permettre d'accueillir les élèves dans des salles avec des dimensions adaptées, il faut abattre des murs et créer des ouvertures et réaliser des travaux de peintures. De plus, l'école ne dispose pas de cuisine ni de réfectoire et la préparation du repas est réalisée dans la cour.

### Objectifs :

- adapter les locaux de l'école Fourgy pour accueillir les 275 élèves des cycles primaire et secondaire.

### Nature de l'investissement :

- aménagement de salles de classe,
- construction d'une cuisine et d'un réfectoire,
- aménagement de la cour et des abords.

**Financement accordé :** 17 000 € sur un budget de 38 437 €

**Association partenaire :** SOS Enfants

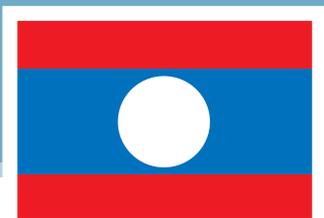


## Bilan au 31 mai 2013

Sept classes ont été aménagées pour la rentrée scolaire d'octobre 2012 : une classe pour les enfants de maternelle et six pour les élèves du primaire.

Des cloisons sont tombées, des ouvertures ont été faites et tous les tableaux ont été rénovés. Les murs intérieurs et extérieurs ont été repeints.

La construction d'un réfectoire, 2<sup>ème</sup> partie du programme de rénovation, a débuté dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 et devrait être achevée au mois de juin.



## Aménagement d'un pensionnat

**Lieu :** Naxiendy, district de Houne de la Province d'Oudomsay au nord du Laos

**Contexte :** Au Laos l'école est obligatoire et gratuite pour tous du primaire au baccalauréat. Cependant la situation critique du système éducatif laotien (insuffisante qualification des enseignants, fortes disparités entre le milieu urbain et rural, manque d'établissements) limite la scolarisation des enfants des familles les plus démunies. Face au faible taux de scolarisation (79 % en primaire et 33 % à 39 % au collège et lycée) dû à l'éloignement et à l'absence d'écoles dans les villages, le gouvernement favorise la mise en place des pensionnats dans les établissements scolaires.

La population du district de Houne, estimée à 50 000 habitants, vit en quasi-autarcie avec un revenu inférieur à 20 € par mois et n'est pas toujours en mesure d'envoyer ses enfants à l'école. A cela s'ajoute la carence en établissements scolaires, primaires et secondaires, amenant certains jeunes à faire 2 à 3 heures de marche par jour pour se rendre à l'école.

L'établissement scolaire de Naxiendy (651 élèves) comprend l'ensemble des classes du primaire, du collège et les deux premiers niveaux du lycée. Actuellement, 198 élèves logent dans des cabanes insalubres dans l'enceinte de l'école et de nombreux autres enfants, originaires de villages alentours ne sont pas scolarisés, faute d'hébergement. En partenariat avec la Direction de l'Education de la Province d'Oudomsay, le projet consiste à équiper l'école de Naxiendy d'un pensionnat et de développer des activités de productions de nourriture pour améliorer l'alimentation des élèves : culture de potager, plantation d'arbres fruitiers, pisciculture et élevage.

### Objectifs :

- scolariser dans de bonnes conditions 200 enfants vivant loin des centres scolaires tout en améliorant leur alimentation, leur hygiène et leur environnement,
- améliorer les conditions de vie des enseignants.

### Nature de l'investissement :

- construction de 4 dortoirs (garçons/filles) et 1 dortoir pour les professeurs,
- construction de 2 blocs de 3 latrines,
- équipement des dortoirs,
- achat de graines et d'outillage.

**Financement accordé :** 15 000 € sur un budget de 55 478 €

**Association partenaire :** *Compter sur demain*



## Bilan au 31 mai 2013

Le chantier a été lancé en novembre 2012, après la signature d'une convention tripartite signée entre le Directeur de l'Education de la Province d'Oudomsay, l'entrepreneur des travaux et le représentant de l'association Compter sur demain.

Les 5 dortoirs sont en cours de construction : les fondations et les charpentes de chaque bâtiment sont réalisées et les toitures posées.

L'aménagement intérieur des dortoirs des élèves reste sommaire : dans l'unique pièce, des banquettes surélevées seront disposées de part et d'autre d'un couloir central. Le dortoir des enseignants sera quant à lui divisé en 5 « studios ».

Le chantier sera achevé fin juin et les dortoirs seront inaugurés en août, avant la prochaine rentrée scolaire.



## Création d'un campus

**Lieu :** Région du Zanskar dans l'Etat Indien du Jammu et Cachemire

**Contexte :** Le relief particulièrement montagneux, allié à la rudesse de son climat, rend le Zanskar très difficile d'accès. Environ 15 000 personnes y vivent pauvrement de l'agriculture et de l'élevage. La scolarisation des enfants reste un problème important dans cette région très isolée. Les écoles primaires gouvernementales de l'Etat dispensent un enseignement très insuffisant.

Depuis 1988, l'association Aide au Zanskar (AaZ) soutient le fonctionnement d'une école, la LMHS (Lamdon Model High School) dont elle a financé entièrement la construction. Chaque année la LMHS accueille près de 300 enfants.

Le projet de la nouvelle école LMHS cherche à favoriser le mode de vie et la culture des autochtones par un recours systématique aux ressources et savoir-faire locaux.

En raison du climat, il n'est pas possible de travailler plus de 4 mois par an, aussi le projet s'étale sur 3 ans : 2011, fondations ; 2012, mise hors d'eau des 3 bâtiments ; 2013, finition des 3 bâtiments et rénovation de l'école existante.

Les architectes de l'association Architectes Sans Frontières et le responsable de AaZ seront présents sur le site (juillet et août de chaque année) pendant les 3 années.

### Objectifs :

- doubler la surface moyenne des classes en passant de 14m<sup>2</sup> à 30m<sup>2</sup>,
- prolonger la durée d'ouverture de l'école en lui permettant de fonctionner jusqu'à fin novembre,
- augmenter en hiver la température intérieure des salles de classe – en mars, la température sans chauffage est de 10° ; elle atteindrait 18°,
- augmenter le taux de réussite à l'examen.

### Nature de l'investissement :

- construction de 3 nouveaux bâtiments : 7 classes supplémentaires, des locaux administratifs, un espace de jeux pour les enfants,
- rénovation des bâtiments scolaires existants : révision de la toiture, réorganisation et réfection des salles de cours.

**Financement accordé :** 15 000 € sur un budget de 61 473 € (budget global sur 3 ans : 193 445 €)

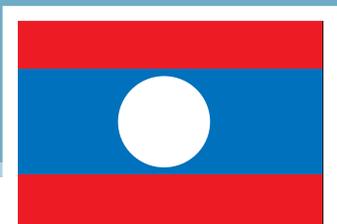
**Association partenaire :** Aide au Zanskar (AaZ)



## Bilan au 31 mai 2013

Depuis l'été 2011, les bâtiments sortent de terre en intégrant les contraintes sismiques et un système solaire passif pour augmenter la température dans les salles de classes.

En septembre 2012, la maçonnerie de pierre noire et le coulage des poteaux du chaînage vertical des trois bâtiments ainsi que l'élévation des murs d'un des trois bâtiments, étaient terminés.



## Aide à l'enfance défavorisée

**Lieu :** villages de Lang Khang et Phone, Province de Khammouane au Laos

**Contexte :** Le Laos compte peu de structures d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire (jusqu'à cinq ans) et ces structures sont essentiellement implantées dans les zones urbaines alors qu'elles seraient indispensables dans les zones rurales où la plupart des familles parlent leur langue minoritaire à la maison. Au cours de leur petite enfance, les enfants ne parlent pas le laotien et ils rencontrent des difficultés pour suivre les cours en laotien à l'école primaire.

Dans la Province de Khammouane, il manque beaucoup d'écoles maternelles. Par ailleurs, si le centre de santé de Lang Khang est neuf, il n'y a pas d'eau, pas de matériel médical et la formation des cadres de santé a besoin d'être complétée.

Le projet prévoit :

- un volet « éducation » : construction de 2 écoles maternelles dans les villages de Lang Khang et Phone.
- un volet « nutrition/santé » : un repas équilibré par jour dans les écoles, un suivi médical à l'école ou au centre de santé, une sensibilisation à la santé et à l'hygiène.
- un volet « accompagnement des familles », qui sont très pauvres et ne peuvent pas payer pour la cantine de leurs enfants. Afin d'assurer le fonctionnement pérenne de la cantine : mise en place d'un petit élevage de porcs, de vergers et de potagers dans les écoles.

### Objectifs :

- permettre aux enfants de 3 à 5 ans d'accéder à l'instruction par une préscolarisation en école maternelle,
- améliorer l'état sanitaire global des enfants de moins de 6 ans,
- améliorer le niveau de vie des parents d'élèves.

### Nature de l'investissement :

- construction de 2 écoles : composée chacune de plusieurs salles de classe, d'une cuisine, d'un puits (forage avec pompe), d'une citerne et de latrines,
- construction d'un château d'eau, achat de matériel et de médicaments pour le centre de santé,
- achat de porcs et d'arbres fruitiers pour les écoles.

**Financement accordé :** 15 000 € sur un budget de 262 044 €

**Association partenaire :** *Sourires d'Enfants*



## Bilan au 31 mai 2013

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012, a débuté la formation de 7 futures institutrices pour les écoles des villages de Lang Khang et Phone au Centre de formation des maîtres de Vientiane. En contrepartie de la prise en charge par Sourires d'Enfants des frais de scolarité, les jeunes filles ont signé un engagement pour une durée de cinq ans dans les futures écoles.

La construction des 2 écoles a démarré le 8 novembre 2012 pour une durée de 5 mois. Les deux écoles sont construites en briques recouvertes d'un enduit blanc, sous un toit de tôles rouges. L'association a volontairement décidé de ne pas utiliser les matériaux de construction les plus fréquents dans le village : le bois ou le bambou, du fait de leur caractère végétal beaucoup trop fragile et éphémère.

Les constructions sont maintenant achevées, les aménagements intérieurs et les dernières finitions sont en cours.



# Construction d'un foyer-dortoir pour collégiennes

**Lieu :** village de Bazoulé, sur la commune rurale de Tanghin Dassouri au centre du Burkina Faso

**Contexte :** Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde, la population qui n'arrive pas à survivre sur les maigres terres, a tendance à fuir vers la capitale Ouagadougou, pour s'entasser dans les quartiers périphériques dit « non lotis », où les difficultés augmentent et la pire des misères s'installe. Cet exode rural doit être combattu : la création d'activité, et donc d'amélioration des conditions de vie dans les villages peut freiner cet exode.

La commune de Tanghin Dassouri compte environ 66 000 habitants répartis sur 30 villages de brousse avec un taux de scolarisation de 60 %. La scolarisation étant le vecteur principal de développement, l'association Espoir Jeune Burkinabé a souhaité permettre à un maximum d'enfants de ces villages d'avoir une scolarité correcte débouchant soit sur un apprentissage soit sur des études supérieures.

En primaire, les enfants sont scolarisés dans les écoles des différents villages. Lorsqu'ils atteignent l'âge d'aller au collège de Bazoulé, son éloignement rend la scolarité difficile et incite les familles à les retirer du système scolaire. Les conditions de vie d'un enfant en brousse sont incompatibles avec des études au collège ou au lycée : éloignement, absence d'électricité, sous-alimentation, pas d'encadrement.

En 2010, sur un terrain de 3 hectares, fourni par le Chef Coutumier du village de Bazoulé, l'association Espoir Jeune Burkinabé a créé, à proximité du collège, un foyer pour l'accueil des garçons. Le projet prévoit l'agrandissement du foyer pour accueillir les filles qui sont provisoirement logées au domicile de la présidente de l'association. Le regroupement des pensionnaires permettra de diminuer les frais de gestion tout en offrant aux enfants de meilleures conditions de scolarisation.

**Objectifs :** améliorer les conditions de scolarisation des collégiennes.

### Nature de l'investissement :

- construction d'un dortoir pour les filles : 8 chambres à 6 lits et sanitaires,
- achat des lits et moustiquaires,
- éclairage solaire.

**Financement accordé :** 8 200 € sur un budget de 22 000 €

**Association partenaire :** *Espoir Jeune Burkinabe*



## Bilan au 31 mai 2013

Pour la rentrée scolaire 2012, l'association a construit 4 chambres dortoirs ainsi que des sanitaires (5 douches et 3 toilettes) pour les 19 filles de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

L'équipement des dortoirs reste modeste : des lits superposés et pas encore de casier individuel. L'auvent devant les chambres atténue l'ensoleillement et donc la température. Les enfants aiment bien y travailler le soir et de grands tableaux y ont été installés.



## Agrandissement d'un collège

**Lieu :** ville de M'Bour au Sénégal

**Contexte :** Le Sénégal est un Etat situé en Afrique occidentale couvrant une superficie de 197 176 km<sup>2</sup>. Le pays est découpé en 11 régions administratives réparties chacune en départements et arrondissements

La région de M'Bour, située à 80 kms au sud de Dakar, a vu sa population augmenter au fil des années, phénomène dû à la grande pauvreté des campagnes et à l'espoir de trouver du travail en ville. Mais, dans le port de M'Bour, la pêche n'offre plus autant d'emplois qu'il y a quelques années et les emplois restent liés à des activités à très forte saisonnalité, ce qui est un facteur d'instabilités sociale et démographique. Aujourd'hui, de nombreux jeunes, ne sachant ni lire ni écrire, survivent dans la rue en mendiant ou en se prostituant.

La priorité est d'alphabétiser ces jeunes et de leur assurer une formation qualifiante qui leur permettra de vivre dignement de leur travail. Sur un terrain situé à l'extérieur de la ville de M'Bour, l'association Kerguy M'Bour vient de construire les premières structures du centre Falokh : une salle de classe et un dortoir.

Le projet prévoit d'agrandir le centre en construisant une salle multifonctions qui servira aussi bien de réfectoire, de salle d'enseignement ou de salle de réunion. Par ailleurs, pour amener l'eau, il est prévu d'installer sur le forage une pompe alimentée par des panneaux solaires.

A terme, le centre de formation comprendra 3 ateliers : plomberie, électricité et couture. Chaque atelier pourra accueillir 30 élèves. Certains élèves pourront passer un « diplôme d'établissement » en 3 ans qui leur permettra d'être ouvrier dans une entreprise ou de s'installer à leur compte. D'autres élèves, les plus aptes selon leur niveau scolaire, passeront, en 4 ans, un CAP, diplôme d'Etat.

**Objectifs :** scolariser 60 jeunes défavorisés.

### **Nature de l'investissement :**

- construction d'une salle multifonctions,
- achat d'une pompe et de panneaux solaires.

**Financement accordé :** 10 000 € sur un budget de 28 506 €

**Association partenaire :** *Kerguy M'Bour*



## Bilan au 31 mai 2013

La construction de la salle multifonction a débuté dès la fin de la saison des pluies.

Comme à l'habitude, les parpaings ont été fabriqués sur place pendant que les fondations étaient creusées. Avec plusieurs personnes recrutées sur place, l'élévation des murs a été rapide pour laisser ensuite la place aux autres corps de métier (électricien, plombier, carreleur et peintre). Les coûts de la construction ont été respectés et fin décembre, le bâtiment était terminé.

La nouvelle salle apporte une nette amélioration dans la vie du centre car les repas sont pris dans de bonnes conditions.

Les panneaux solaires, la pompe électrique et la réserve d'eau seront installés d'ici la fin de l'année.



Colombie

# Appui à l'association de recycleuses LOMA VERDE

**Lieu** : Bogota en Colombie

**Contexte** : La croissance de Bogota (8 millions d'habitants), aussi bien en termes d'étalement urbain que de croissance démographique, a pour effet d'augmenter les pressions sur les ressources naturelles et la pollution des milieux. A Bogota, 6000 tonnes de déchets arrivent chaque jour à la décharge municipale dont 1500 tonnes composées de matériaux recyclables. Plus de 11 400 personnes dépendent directement de l'activité de recyclage (plus de 21 000 bénéficiaires indirects).

Les récupérateurs et recycleurs populaires de déchets représentent une proportion importante des travailleurs informels. Ils récupèrent plus de 600 tonnes de déchets par jour mais ne sont pas des salariés et leur revenu dépend du poids et de la valeur des déchets qu'ils ramassent. Par ailleurs, les femmes, nombreuses dans ces professions, gagnent moins que les hommes.

Enda Colombie travaille avec les organisations de ramasseurs et recycleurs populaires de déchets depuis plus de 20 ans. La priorité est désormais de mieux les intégrer dans des systèmes formels.

Créée en 2001, l'association LOMA Verde est essentiellement composée de femmes « entrepreneuses solidaires » et travaille sur la sensibilisation au tri des déchets, la récupération, le stockage, le tri et la vente des matériaux recyclables. L'association a sollicité l'administration municipale et obtenu la mise à disposition gracieuse d'un local ainsi que l'accès aux matériaux recyclables des établissements scolaires du quartier Ciudad Hunza. En échange, elle doit mettre en œuvre un programme pédagogique d'éducation à l'environnement.

**Objectifs** : soutenir 20 femmes recycleuses en améliorant les procédés de tri et de conditionnement des matériaux recyclables ainsi que leur commercialisation.

## **Nature de l'investissement :**

- achat d'équipement pour le tri et le conditionnement des matériaux recyclables,
- achat d'un véhicule pour faciliter la commercialisation,
- achat d'équipement de sécurité industrielle,
- accompagnement social (chargé de projet, animateur social, cycles d'ateliers).

**Financement accordé** : 15 000 € sur un budget de 56 500 €

**Association partenaire** : *Enda Europe*



## Bilan au 31 mai 2013

En 2012, un entrepôt d'une superficie de 72 m<sup>2</sup> et d'une capacité maximale de 5 tonnes a été loué. Auparavant, les femmes stockaient les matériaux recyclables dans leur propre maison.

Le projet a permis également l'achat de 2 machines d'emballage et de divers équipement comme des sacs, du fil, des moules pour la fabrication de produits artisanaux recyclés ainsi que des équipements de sécurité (bottes, masques, gants, uniformes) pour les femmes.

L'association Loma Verde a bénéficié également d'un appui pour sa communication externe via le financement de supports de communication tel que des plaquettes de présentation et des cartes de visites, utiles pour donner de la dignité au métier exercé par ces femmes et crédibiliser leurs démarches de recherche de partenaires commerciaux.



## Appui à la formation initiale et continue

**Lieu :** municipalité de Cobán au centre du Guatemala

**Contexte :** Depuis 1996, l'association Ensemble Pour les Indiens du Guatemala (EPIG) intervient en faveur des indiens mayas k'ekchis vivant dans les communautés campagnardes de la commune de Cobán.

Pour créer les conditions d'un maintien des jeunes dans les communautés, tout en leur assurant un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents, les familles de plusieurs communautés ont créé, avec le soutien d'EPIG, en 2010, un centre éducatif de niveau collège/lycée. L'enseignement bureautique est intégré à la formation des élèves. Actuellement le centre est équipé de dix ordinateurs qui sont alimentés en courant électrique par un générateur loué, dont la puissance ne permet pas le fonctionnement simultané de l'ensemble des unités du parc. Le rythme de formation des élèves est ralenti et la location d'un générateur plus puissant serait trop onéreuse pour les habitants des communautés.

Par ailleurs, le fonctionnement des projets productifs déjà réalisés (sècheuses à cardamome, moulins et égreneuses à maïs, unité de production de mélasse, atelier de tissage et de couture), avec le soutien d'EPIG, fait apparaître des besoins de formation dans le domaine de la gestion. L'objectif est de construire un local destiné à accueillir une formation systématique de ceux qui, au sein des communautés, sont et seront chargés de la gestion des projets déjà réalisés et à venir.

La centralisation de la formation permettra d'en réduire les coûts et renforcera son efficacité en permettant un échange d'expérience entre les gestionnaires et/ou porteurs de projets qui, hors du contexte d'une telle structure, n'auraient pas l'opportunité de se rencontrer.

### Objectifs :

- améliorer les conditions d'étude des collégiens,
- créer le cadre d'une formation des paysans à la gestion des projets productifs.

### Nature de l'investissement :

- achat d'un générateur diesel d'une puissance de 20 KW,
- construction d'un local.

**Financement accordé :** 14 500 € sur un budget de 30 793 €

**Association partenaire :** *Ensemble Pour les Indiens du Guatemala*



## Bilan au 31 mai 2013

Au moment de la réalisation du projet, un problème de stabilité du terrain formant l'assise du centre de formation s'est révélé avec les pluies. La construction d'un mur large de 4 mètres et long de 25 mètres s'est avérée nécessaire ; ce qui provoque un dépassement du devis initial de 53 000 Quezales (environ 5 500 €).

La solution de financement de ce surcoût a été trouvée par EPIG et la construction du local était achevée fin mai.



## Soutien au développement agricole

**Lieu :** localité de Laroche au Pont dans le sud-ouest d'Haïti

**Contexte :** Haïti est un pays de 27 750 km<sup>2</sup> qui compte environ 10 millions d'habitants. Haïti a une économie peu productive avec une agriculture qui occupe plus de 60 % de la population active, mais assure seulement 27 % du PIB du fait de la pratique d'une petite agriculture vivrière (maïs, sorgho, haricots, tubercules).

Le projet s'inscrit dans un contexte actuel difficile :

- la cherté du coût de la vie se fait de plus en plus sentir ; le séisme de 2010 ayant aggravé la situation,
- la production agricole n'arrive pas à suivre l'évolution démographique de la population haïtienne,
- Haïti dépend grandement de la République Dominicaine pour sa consommation en maïs moulu, ce qui accroît le déficit de sa balance commerciale.

Le projet prévoit l'achat d'un moulin à maïs et petit mil ainsi que la mise en place d'un comité de gestion chargé de son entretien et de sa gestion financière. Fonhsud, le fonds haïtien d'appui au développement du Sud, apportera un appui-conseil aux producteurs dans la commercialisation des produits obtenus : maïs moulu et petit mil destinés à la consommation humaine, et sous-produits destinés aux animaux.

La population de Laroche au Pont s'est fortement mobilisée pour le lancement de ce projet. Actuellement, faute de moulin disponible dans leur localité, les femmes doivent marcher pendant des heures pour trouver un moulin.

### Objectifs :

- accroître et valoriser la production de maïs et de petit mil, tout en allégeant le travail des femmes,
- accroître les revenus des paysans.

### Nature de l'investissement :

- achat d'un moulin à maïs et à petit mil,
- construction d'un hangar pour le moulin,
- formation du comité de gestion du moulin,
- appui à la commercialisation des produits obtenus.

**Financement accordé :** 8 500 € sur un budget de 22 074 €

**Association partenaire :** *Désir d'Haïti*



## Bilan au 31 mai 2013

La construction du bâtiment et du moulin est terminée ; l'inauguration s'est tenue le 17 février 2013.

Les bénéficiaires ont bien accueilli le projet et ont apporté leur participation pour sa réalisation.

L'implantation du moulin facilitera des activités génératrices de revenus et une augmentation de la qualité de vie des habitants de Laroche au Pont.



# Bulletin de versement

- Je deviens adhérent : ..... 35 € ou plus .....
- Je renouvelle mon adhésion..... 35 € ou plus .....
- Je deviens membre bienfaiteur ..... 75 € ou plus .....

**Je m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association.**

Date et signature :

- Je fais un don de ..... €

## **IMPORTANT : déduction fiscale pour les particuliers**

**Les cotisations et les dons effectués au profit de CDC Développement solidaire** ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes).

## **Mes coordonnées personnelles**

*(Un reçu fiscal correspondant au montant de votre don vous sera envoyé)*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse/domicile : .....

Tél : ..... courriel : .....

## **IMPORTANT : lorsque vous versez 1 €, la Caisse des Dépôts verse 1 €**

**CDC Développement solidaire** reçoit le soutien de la Caisse des Dépôts à travers une subvention annuelle d'un montant égal à l'ensemble des dons et adhésions individuels des personnels de la Caisse des Dépôts et de ses filiales.

## **Mes coordonnées professionnelles**

Société d'appartenance au sein de la Caisse des Dépôts et de ses filiales

Adresse : .....

Tél:..... courriel : .....

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de **CDC Développement solidaire** sont à adresser par courrier postal à :  
CDC Développement solidaire – 56, rue de Lille – 75356 Paris 07 SP  
<http://www.cdcdeveloppementsolidaire.org>

**Crédits photos :**  
blueEnergy France, AlterSanté, Amitié Solidarité Savoie-Sahel,  
Armanioc, l'Appel, SOS Enfants, Compter sur demain, Aide au Zanskar,  
Sourires d'Enfants, Espoir Jeune Burkinabe, Kreguy M'Bour, Enda Europe,  
Ensemble pour les Indiens du Guatemala, Désir d'Haïti

**Maquette :** Imprimerie Caisse des Dépôts  
Octobre 2013



Association loi 1901  
56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP  
+ 33 (0)1 58 50 41 75

<http://www.cdcdeveloppementsolidaire.org>